

**Paul Larreya • Claude Rivière
Christelle Lacassain**

Grammaire **E**xpllicative de **l'Anglais**

6^e édition



Pearson

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier particulièrement les personnes suivantes : Lionel Guierre, pour le rôle important qu'il a joué lors de la conception de la première édition de cet ouvrage ; Ruth Huart et Wendy Schottman, pour leurs observations et remarques sur les éditions qui ont suivi ; pour cette 6^e édition, Craig Hamilton, pour ses suggestions concernant notamment les différences entre l'anglais britannique et l'anglais américain, et Ruth Simpson pour sa relecture attentive et minutieuse. Cet ouvrage doit également beaucoup à des remarques qui nous ont été faites concernant les éditions précédentes, et, de façon plus large, à la communauté des linguistes anglicistes : notre réflexion sur les phénomènes grammaticaux de l'anglais a été sans cesse enrichie par des discussions avec nos collègues, ou par la lecture de leurs publications. Parmi les collègues, nombreux, que nous tenons à remercier, nous mentionnerons particulièrement Jean Albrespit, Viviane Arigne, Pierre J. Arnaud, Danielle Bailly, Patrice Bergheaud, Joan Bertrand, Lynn Blin, Claude Boisson, Daniel Bonnet-Piron, Didier Bottineau, Dominique Boulonnais, Philippe Bourdin, Sylviane Burner-Labaune, Pierre Busuttil, Agnès Celle, Colette Charpentier, Claude Charreyre, Marie-France Chen-Géré, François Chevillet, Hélène Chuquet, Jean Chuquet, Éric Corre, Pierre Cotte, Henry Daniels, Bernard De Giorgi, Monique De Mattia-Viviès, Catherine Delesse, Benjamin Delorme, Ilse Depraetere, Gérard Deléchelle, Claude Delmas, Alain Deschamps, Frédéric Dichtel, Françoise Dubois-Charlier, Ulrika Dubos, Jean-Louis Duchet, Lionel Dufaye, Ronald Flintham, Jean-Michel Fournier, Hervé Fourtina, Marc Fryd, Grégory Furmaniak, Jean-Marc Gachelin, Laure Gardelle, Georges Garnier, Isabelle Gaudy-Campbell, André Gauthier, Pierre-Don Giancarli, Geneviève Girard-Gillet, Lucie Gournay, Mark Gray, Stéphane Gresset, Hubert Greven, Marie-Line Groussier, Jacqueline Guéron, Claude Guimier, Christiane Haeusser, John Humbley, Denis Jamet, Manuel Jobert, André Joly, Valérie Kerfelec, Jean-Charles Khalifa, Pierre Labrosse, Michèle Lanc, Annie Lancri, Morag Landi, Jean-Rémi Lapaire, Tony Lattes, Laetitia Leonarduzzi, André Lipcey, Malcolm Massey, Susan Mauroux, Régis Mauroy, Gérard Mélis, Jean-Marie Merle, Renaud Méry, Christiane Migette, Élise Mignot, Philip Miller, Michelle Mittner, Guy de Montjou, Catherine Moreau, Gérard Naudé, Julie Neveux, Alain Nicaise, Dairine O'Kelly, Eithne O'Neill, John Osborne, Maurice Pagnoux, Michel Paillard, Michael Parsons, Jean Pauchard, Catherine Paulin, Michel Petit, Dennis Philips, Nigel Quayle, Michel Ratié, Isabelle Richard, Bertrand Richet, Simone Rinzler, René Rivara, Valerie Roques, Wilfrid Rotgé, Daniel Roulland, Raphael Salkie, Arlette Sancery, Anne-Marie Santin-Guettier, Martine Schuwer, Richard Sibley, Olivier Simonin, Jean-Claude Souesme, Christine Thompson, Jean Tournier, Anne Trévisse, Béatrice Vautherin, Monique Verrac, Jean-Louis Vidalenc, Michel Viel, Jean-Philippe Watbled, Charles Watkins et Christopher Williams.

C.L., P.L. et C.R.

© 2024, Pearson France. Tous droits réservés.

Mise en page : Straive

Édition : Pearson France, en collaboration avec Sylvie Decaux pour les éditions précédentes

Relecture-correction technique : Ruth Simpson

Couverture : Carl Brand

Illustration des pages intercalaires : © AuntieCW/Shutterstock

Publié par Pearson France

2/12 rue des Pirogues de Bercy

75012 Paris

ISBN : 978-2-3260-0331-6

Dépôt légal : juillet 2024

Achevé d'imprimer en juin 2024 par GraphyCems, Espagne.

Aucune représentation ou reproduction, même partielle, autre que celles prévues à l'article L. 122-5 2° et 3° a) du Code de la propriété intellectuelle ne peut être faite sans l'autorisation expresse de Pearson France ou, le cas échéant, sans le respect des modalités prévues à l'article L. 122-10 dudit code.

Sommaire

1	Introduction	1
---	--------------	---

PARTIE 1. LE GROUPE VERBAL

2	Auxiliaires et verbes	11
3	<i>BE, HAVE</i> et <i>GET</i>	23
4	Présent et prétérit	31
5	La forme <i>BE</i> + <i>-ING</i>	43
6	La forme <i>HAVE</i> + <i>-EN</i>	59
7	Modalité et auxiliaires modaux : introduction	81
8	<i>CAN, MAY, MUST</i>	89
9	<i>WILL</i> et <i>SHALL</i>	109
10	<i>OUGHT, NEED, DARE</i> et autres expressions de modalité	131
11	Subjonctif, impératif et formes non conjuguées	147

PARTIE 2. LE GROUPE NOMINAL

12	Types de noms	159
13	Articles <i>A/AN</i> et <i>THE</i> , déterminant zéro ($\emptyset$)	179
14	Les quantificateurs	193
15	Les démonstratifs : <i>THIS</i> et <i>THAT</i>	213
16	Les adjectifs	221
17	Comparatifs et superlatifs	237
18	Constructions à plusieurs noms	251
19	Les pronoms	267

PARTIE 3. SYNTAXE DE LA PHRASE SIMPLE

20	Les types de phrases ou de propositions	289
21	Les adverbes	299
22	Les compléments du verbe	319
23	Ordre des constituants de la phrase	349
24	Le passif	361

PARTIE 4. LA PHRASE COMPLEXE

25	Subordonnées nominales conjuguées	373
26	Subordonnées nominales non conjuguées	383
27	Subordonnées adverbiales	409
28	Subordonnées relatives	425
29	La coordination	441
30	Ellipse et anaphore	447

Annexe 1. Règles de ponctuation et de typographie	457
---	-----

Annexe 2. Verbes irréguliers	461
------------------------------	-----

Index	467
-------	-----

Liste des tableaux et encadrés	483
--------------------------------	-----

Symboles, abréviations, conventions typographiques

■	Attention	
➤	Voir / Se reporter à	
*	Forme incorrecte	
#	Forme incorrecte dans le contexte considéré	
?	Forme d'acceptabilité douteuse, ou nécessitant un contexte très particulier	
=	($X = Y$) Formes équivalentes du point de vue du sens	
≈	($X \approx Y$) Formes de sens voisin	
≠	($X \neq Y$) Formes à contraster	
↔	($X \leftrightarrow Y$) On passe de X à Y par une modification syntaxique (par exemple actif ↔ passif)	
∅	Zéro (voir index)	
-ED	Marque du prétérit (régulier ou irrégulier)	
-EN	Marque du participe passé (donc V-EN = verbe au participe passé)	
GN	Groupe nominal	N Nom
GV	Groupe verbal	V Verbe↗
GB	Forme de l'anglais britannique	US Forme de l'anglais américain

Dans tout l'ouvrage, l'italique est réservé aux formes de l'anglais.
Pour les conventions typographiques concernant l'emploi des capitales (CAN / can) ➤ 1.3.4.

Signes phonétiques utilisés, différents de ceux du français; anglais britannique

(Dans le corps du texte, les transcriptions figurent entre barres obliques / /)

Voyelles :

i:	sheep	ʊə	poor
ɪ	ship	əʊ	note
i	'happy	ɔɪ	boy
e	bed	u:	boot
æ	bad	ʊ	put
ɪə	here	u	'influence
eɪ	make	ɔ:	caught
eə	there	ɒ	dog
ʌ	cut	ɑ:	calm
ɜ:	bird	aɪ	bite
ə	about	aʊ	now

Consonnes (signes particuliers uniquement)

ð	then
θ	thing
ŋ	song
dʒ	judge
tʃ	cheer
h	here
ʒ	pleasure
ʃ	ship
j	year

Le signe ⁽ⁱ⁾ représente le son qui correspond à la lettre *r* dans des mots comme *car* ou *bird* : ce *r* n'est pas prononcé en anglais britannique (sauf pour « liaison » quand il est en fin de mot et suivi d'une voyelle), mais, en anglais américain, il est prononcé et « colore » la voyelle qui le précède.

L'accent principal de mot est indiqué par le signe /'/, qui précède la voyelle accentuée. L'accent secondaire, lorsqu'il y en a un, est indiqué par le signe /'/. Dans le texte, l'accent de groupe intonatif est indiqué, lorsque c'est nécessaire, par des lettres capitales : *They should've LEFT, now.*

Dans certains cas, une flèche oblique (↘ ou ↗) indique le caractère descendant ou montant de l'intonation.

Chapitre 1

Introduction

1.1 Les variétés d'anglais

Il existe de multiples variétés d'anglais (comme de français, d'ailleurs). Cependant, ces diverses variétés ont des points communs considérables, et, par ailleurs, un ouvrage de grammaire doit faire un choix.

Vous trouverez ici une description de l'anglais dit **standard**, c'est-à-dire l'anglais que parlent et écrivent les gens d'un bon niveau d'éducation en Grande-Bretagne, aux États-Unis et dans les autres pays anglophones. C'est l'anglais qu'on lit dans les journaux et qu'on entend à la radio et à la télévision. Nous signalerons à l'occasion les différences qui existent entre l'anglais de Grande-Bretagne et celui des États-Unis (► index sur la variation dialectale ou de registre).

De plus, au sein de l'anglais standard, il existe des registres (ou niveaux de langue) différents :

- **oral / écrit ;**
- **familier / soutenu** (ou « **formel** »), avec des degrés intermédiaires :
 oral familier : par exemple, conversation entre amis,
 oral soutenu : par exemple, conversation avec un inconnu, avec un supérieur,
 écrit familier : par exemple, lettre à un ami, presse à sensation,
 écrit soutenu : par exemple, dissertation, presse « sérieuse », courrier administratif et commercial,
 écrit ou oral, style archaïsant : ce style se caractérise par l'emploi de mots ou expressions tombés en désuétude dans l'usage courant.

Un étranger (ou, pour employer un terme technique, un locuteur non natif) doit apprendre un anglais qui ne se fasse pas remarquer : il faut éviter de paraître trop guindé (parler comme un livre) ou trop familier. Pour vous guider, nous mentionnons les différences de registre quand elles sont importantes : il y a des choses qui se disent mais ne s'écrivent pas, d'autres qui s'écrivent mais ne se disent pas.

Got it? (Compris ?) (registre oral familier)

Had he known the truth, he would have reacted differently. (registre soutenu, oral ou écrit)

They are certain that he is not leaving. (écrit soutenu)

They're certain that he isn't leaving. (écrit familier, qui retranscrit l'oral)

Nous mentionnerons éventuellement des formes que vous ne devez pas imiter, mais que vous rencontrerez souvent et que vous devrez être capable de comprendre :

**He didn't do nothing about it.* (variété non standard)

1.2 Comment décrire l'anglais : la grammaire

1.2.1 Pourquoi étudier la grammaire ?

On fabrique une phrase parce qu'on désire communiquer. Si l'on veut être compris, il faut que la phrase soit grammaticale. Sinon on encourt le risque du malentendu ou, pire peut-être, du ridicule.

On peut souhaiter communiquer pour quantité de raisons : pour obtenir quelque chose (renseignement, service, objet), convaincre, exprimer sa joie, se plaindre, relater un événement, écrire une chanson, se justifier, insulter, faire rire, etc. Il n'y a pas de limites à cette liste, mais dans tous les cas il faut se plier à la grammaire de la langue. En fait, comme la grammaire ressemble à un système très organisé, elle est un moyen de simplifier le problème que peut parfois poser la communication.

1.2.2 Sens et opérations

La grammaire d'une langue pourrait être définie comme le système des relations qui existent entre, d'une part, des **formes** de cette langue et, d'autre part, le **sens** que ces mots expriment. Le mot « sens », toutefois, recouvre une réalité assez complexe. Dans les cas les plus simples, le sens peut être décrit à l'aide d'une paraphrase : dans *Fred can swim*, on peut dire que le modal *can* a approximativement le sens de *be able to* (être capable de). Dans d'autres cas, en revanche, il n'est absolument pas possible de remplacer un mot grammatical par une paraphrase ; ainsi, le seul moyen de décrire le sens du mot *the* dans une phrase comme *He repaired the door* sera de décrire le fonctionnement grammatical de ce mot (on pourra l'opposer à celui de *a* dans *He repaired a door*). Plus précisément, pour décrire le sens de *THE*, on décrira les **opérations** qui sous-tendent son emploi. Et, d'une façon plus générale, la description du sens d'une forme grammaticale consistera souvent à décrire l'opération (de nature mentale) que cette forme sert à exprimer.

1.2.3 Sens fondamental et emplois

Il arrive souvent qu'une même forme puisse exprimer des valeurs sémantiques en apparence très différentes. Ainsi, le modal *WILL* peut exprimer (entre autres choses) un futur, une habitude, ou une volonté. Toutefois, un ouvrage de grammaire qui se contenterait de fournir des listes d'emploi des formes grammaticales donnerait à penser que la grammaire est le règne de l'arbitraire, et il ne permettrait pas d'apprendre la langue d'une manière rationnelle, ni même de la comprendre véritablement. En fait, si une même forme (comme *WILL*) peut servir à exprimer des valeurs sémantiques en apparence très différentes, cela n'est pas un effet du hasard : entre les divers emplois d'une même forme, il y a toujours un point commun, une constante sémantique, qui constitue le **sens fondamental** de cette forme, et qui rend possible son utilisation dans des contextes divers, avec des valeurs sémantiques qui ne sont très différentes qu'en apparence. Il est donc essentiel de bien connaître le sens fondamental de chaque forme. La description sémantique qu'on

trouvera dans cet ouvrage consistera, pour chaque forme grammaticale (*THE*, le prétérit, *WILL*, etc.), à décrire :

- le sens fondamental ;
- les divers emplois possibles dans divers contextes ;
- la façon dont les valeurs sémantiques correspondant à ces emplois se rattachent au sens fondamental.

1.3 Quelques notions essentielles

1.3.1 Phrase, énoncé

La **phrase** peut être une simple abstraction, alors que l'**énoncé** (constitué d'un ou plusieurs segments correspondant à des phrases) est un échantillon « réel » de langage ; si deux personnes A et B disent (à deux moments différents ou en même temps, peu importe) « J'ai fini mon travail », nous avons deux énoncés de la même phrase. Bien souvent, il y a des différences importantes dans ce qui est exprimé par deux énoncés d'une même phrase. Ainsi, dans « J'ai fini mon travail », le pronom « je » ne désignera pas la même personne. Pour bien comprendre le fonctionnement de la grammaire, il est essentiel de considérer les énoncés non pas dans l'abstrait, mais en tenant compte de leurs conditions d'**énonciation** (énonciation = acte consistant à produire un énoncé). En particulier, il faut tenir compte non seulement du contexte et/ou de la situation, mais aussi du rôle de l'**énonciateur** (c'est-à-dire de la personne qui produit l'énoncé).

1.3.2 Le concept d'énonciateur

L'énonciateur n'est pas forcément la personne qui parle (le locuteur). En effet, un énoncé n'est pas nécessairement parlé : il peut également être écrit, ou encore pensé. De surcroît, il peut y avoir un emboîtement d'énonciations, et donc plusieurs énonciateurs :

Harry thinks that the situation is improving.

La partie *the situation is improving* est énoncée (ici, pensée) par l'énonciateur Harry, mais l'ensemble est énoncé par un autre énonciateur : la personne qui dit ou écrit ou pense cette phrase.

L'énonciateur opère constamment des choix qui lui permettent de représenter la réalité (ou sa vision de la réalité, sa pensée, etc.) de plusieurs façons : il n'y a pas une (et une seule) façon de raconter ou décrire quelque chose. Par exemple, l'énonciateur peut représenter un événement¹ passé comme coupé du présent (*I lost my cap yesterday*), ou bien le mettre en rapport avec le présent (*I have lost my cap*).

.....

1. Dans cet ouvrage, nous appellerons **événement** tout fait susceptible d'être représenté dans le langage par une proposition syntaxique, c'est-à-dire par une construction « sujet + verbe (+ compléments / attribut, etc.) » ; le verbe pourra correspondre à une action (par exemple « courir / *run* »), à un état (« connaître / *know* ») ou à un changement d'état (« grandir / *grow* »).

Certaines formes indiquent la présence de l'énonciateur (*You must read this book*), d'autres beaucoup moins (*You have to read this book*). D'autres enfin impliquent le **co-énonciateur** (ou bien le destinataire, c'est-à-dire la personne à qui l'énoncé s'adresse (*Must I read this book?*)).

Beaucoup de formes ne correspondent à rien dans la réalité mais représentent la façon dont l'énonciateur perçoit la réalité (article défini : référent déjà connu) ou la juge (modaux dans certains de leurs emplois : chances de réalisation d'un événement, etc.).

1.3.3 Phrase simple et phrase complexe

On appelle **phrase simple** une phrase comprenant une seule **proposition** (organisée autour d'un seul verbe), et **phrase complexe** une phrase comprenant plus d'une proposition.

a. Les éléments de base de la phrase simple

Considérons la phrase :

The old man was waiting for the bus in Oxford Street.

On peut analyser cette phrase comme indiqué dans le schéma ci-après :



Cette analyse appelle un certain nombre de remarques.

- Les groupes *the old man*, *the bus* et *Oxford Street* sont par **nature** des groupes nominaux : leur tête (ou noyau) est un nom. (Les pronoms font également partie de la catégorie des groupes nominaux.) Un **groupe nominal** peut occuper plusieurs places dans la phrase, et donc remplir plusieurs **fonctions** : sujet du groupe verbal, complément du verbe (direct ou indirect), complément circonstanciel (ou circonstant) du groupe verbal.
- Le **groupe verbal** est l'ensemble auxiliaire(s) et/ou verbe.
- Le **complément d'objet** peut être un complément **direct** (c'est-à-dire un complément qui n'est pas introduit par une préposition : *He was driving **the bus***) ou un complément **indirect** (c'est-à-dire un complément qui est introduit par une préposition : *He was waiting **for the bus***).
- La structure représentée par le schéma ci-dessus n'est pas la seule possible. Notons en particulier les structures suivantes (► chap. 22) :

Sujet + groupe verbal (sans compléments) :

Ken smokes.

Sujet + groupe verbal + attribut du sujet :

He was / remained a great singer / very clever.

Sujet + groupe verbal + complément d'objet du verbe + attribut du complément :

We found it a very good film.

b. Phrases complexes

Entre les propositions qui constituent une phrase complexe, la relation peut être de deux types : **subordination** ou **coordination**.

La coordination unit les propositions au même niveau :

[Keith was reading] and [Susie was listening to some music].

La relation de subordination est une relation d'emboîtement. Par exemple, la phrase *He explained that they had missed the train* est construite ainsi :

He explained : *that they had missed the train.*

Dans cette phrase, la proposition *that they had missed the train* est une **proposition subordonnée**, qui remplit la fonction de complément du verbe *explained* (cf. *He explained the plan*). La **proposition principale** englobe la subordonnée : c'est l'ensemble *He explained that they had missed the train*. Attention : Ce n'est pas seulement le segment *He explained*.

Il peut y avoir dans une phrase plusieurs niveaux de subordination ; en d'autres termes, une proposition peut être la subordonnée d'une subordonnée. Dans l'exemple suivant, les niveaux de subordination sont indiqués par des crochets :

[He explained [that Tom didn't like [them to sing that song]]].

1.3.4 Forme et sens

Dans une description grammaticale, il importe de faire une distinction claire entre, d'une part, les **formes** (c'est-à-dire les mots et les suites de mots qui constituent les phrases) et, d'autre part, le **sens** que ces formes expriment. Or, un grand nombre de termes grammaticaux d'usage courant – dont on peut difficilement éviter l'emploi – contribuent à créer une confusion. Prenons l'exemple du mot « présent » : ce mot peut être utilisé aussi bien pour désigner une forme (en l'occurrence un temps syntaxique – **tense** en anglais) qu'une catégorie de sens (un temps sémantique – **time** en anglais). Les deux ne coïncident pas nécessairement. Par exemple, il arrive souvent – aussi bien en anglais qu'en français – qu'on emploie le temps syntaxique « présent » pour raconter des événements passés. Donc, chaque fois que cela sera possible, nous utiliserons des appellations formelles (exemple : **BE + -ING**), qui ne préjugent pas des valeurs sémantiques possibles.

Attention

En ce qui concerne les formes elles-mêmes, nous adopterons la convention qui consiste à utiliser des petites capitales pour désigner des éléments susceptibles d'être réalisés de façons différentes. Ainsi, *CAN* (écrit en petites capitales) représentera de façon abstraite l'auxiliaire modal qui, de façon concrète, peut prendre les formes suivantes : *can* (= *CAN* au présent), *could* (= *CAN* au prétérit), *cannot* / *can't* (= *CAN* au présent + négation), *could not* / *couldn't* (= *CAN* au prétérit + négation).

D'une façon générale, nous utiliserons donc des petites capitales (*can*, etc.) pour désigner le mot (ou opérateur) tel qu'il apparaît dans le dictionnaire, et des minuscules italiques (*can*, *could*, etc.) pour les diverses formes que ce mot peut prendre et/ou pour son emploi en contexte (*THE*, par exemple, ne change pas de forme quel que soit le contexte).

1-A : Mots grammaticaux : formes pleines et formes réduites

Remarque : seuls certains mots grammaticaux ont une forme réduite. Toutefois, lorsque cette forme existe, il est important de l'utiliser dans la langue parlée (et de ne pas utiliser la forme pleine), en dehors de quelques cas particuliers, comme l'accentuation contrastive ou emphatique.

Formes écrites	Formes orales pleines	Formes orales réduites	Formes écrites	Formes orales pleines	Formes orales réduites
<i>a/an</i>	eɪ / æn (emploi très rare)	ə / ən	<i>just</i>	dʒʌst	dʒəst
<i>am, 'm</i>	æm	(ə)m	<i>me</i>	mi:	mi
<i>and</i>	ænd	(ə)n(d)	<i>must</i>	mʌst	məs(t)
<i>any</i>	'eni	əni (assez rare)	<i>of</i>	GB ɒv, US ʌv, ɑ:v	(ə)v
<i>are, 're</i>	ɑ:(r)	ə(r)	<i>or</i>	ɔ:(r)	GB ə (rare), US ər
<i>as</i>	æz	əz	<i>shall</i>	ʃæl	ʃ(ə)l
<i>at</i>	æt	ət	<i>she</i>	ʃi:	ʃi
<i>be</i>	bi:	bi	<i>should</i>	ʃʊd	ʃ(ə)d
<i>because</i>	GB bi'kɒz, US bi'kʌz, bi'kɑ:z	(bɪ)'kəz	<i>some</i>	sʌm	s(ə)m
<i>been</i>	GB bi:n/bɪn, US bɪn	bɪn	<i>than</i>	ðæn	ðən
<i>but</i>	bʌt	bət	<i>that</i>	ðæt (démonstratif)	ðət (conjonction et pronom relatif)
<i>can</i>	kæn	k(ə)n	<i>the</i>	ði:	ðə / ði
<i>could</i>	kʊd	kəd	<i>their</i>	GB ðeə, US ðer	US ðə(r)
<i>do, d'</i>	du:	du ou d(ə)	<i>them</i>	ðem	(ð)(ə)m
<i>does</i>	dʌz	d(ə)z	<i>there</i>	GB ðeə, US ðer	US ðə(r)
<i>for</i>	fɔ:(r)	f(ə)(r)	<i>to</i>	tu:	GB tə / tu, US tə
<i>from</i>	GB frɒm, US fra:m	frəm, frm	<i>us</i>	ʌs	əs
<i>had, 'd</i>	hæd	(h)əd, d	<i>was</i>	GB wɒz, US wʌz ou wɑ:z	wəz
<i>has, 's</i>	hæz	(h)əz, z / s	<i>we</i>	wi:	wi
<i>have, 've</i>	hæv	(h)əv, v	<i>were</i>	wɜ:(r)	wə(r)
<i>he</i>	hi:	(h)i	<i>who</i>	hu:	(h)u
<i>her</i>	hɜ:(r)	(h)ə(r)	<i>will, 'll</i>	wɪl	wəl, (ə)l
<i>him</i>	hɪm	(h)ɪm	<i>would, 'd</i>	wʊd	wəd, (ə)d
<i>his</i>	hɪz	(h)ɪz	<i>you</i>	ju:	jə, ju
<i>is, 's</i>	ɪz	z ou s	<i>your</i>	GB jɔ:, US jʊr, jɔ:r	jə(r)

PARTIE 1

Le groupe verbal

Chapitre 2

Auxiliaires et verbes

2.1 Définitions

Les éléments verbaux qui peuvent entrer dans la composition du groupe verbal (GV) se divisent en deux catégories : les **auxiliaires** et les **verbes**. Les auxiliaires sont eux aussi des verbes, mais des verbes **grammaticaux** : ce sont des aides (cf. l'étymologie d' « auxiliaire ») grammaticales qui servent à construire le message linguistique, alors que les verbes **lexicaux**, eux, sont ceux qui portent le sens essentiel. Les (verbes) auxiliaires se définissent par les deux caractéristiques syntaxiques suivantes (que les verbes lexicaux ne possèdent pas) :

- a. Leur négation se forme par la simple adjonction de *NOT* (contracté en *n't* dans *isn't, can't, etc.* ➤ 2.7.2) :

I can swim ↔ I cannot / can't swim. Contrastez avec *I smoke ↔ *I smoke not.* (Rappel : un astérisque précédant une forme indique que cette forme est agrammaticale.)

- b. Ils permettent le passage de la forme déclarative à la forme interrogative par simple inversion avec le groupe sujet :

Your brother can swim ↔ Can your brother swim? (Contrastez avec *Your brother smokes ↔ *Smokes your brother?*)

Remarque : Nous verrons par ailleurs (➤ 23.2) que le premier auxiliaire du groupe verbal joue un rôle particulier dans un certain nombre de constructions (➤ 2.7)

Les 11 éléments suivants répondent à cette définition : *BE, HAVE, DO, CAN, MAY, MUST, WILL, SHALL, OUGHT, NEED, DARE*. Il faut toutefois observer que certains d'entre eux (notamment, mais pas uniquement, *BE, HAVE* et *DO* ➤ chap. 3) fonctionnent tantôt comme des auxiliaires et tantôt comme des verbes.

Au sens strict, un auxiliaire est un élément verbal qui, **dans une forme verbale composée**, se place à gauche du verbe lexical. Ainsi, *BE* (sous la forme *is*) est un auxiliaire dans *He is reading*, mais non dans *He is ready* – puisque *ready* est un adjectif, et non un élément de nature verbale. Dans *He is ready*, cependant, *BE* n'est pas non plus tout à fait un verbe, puisque la négation et l'interrogation de la phrase se forment comme pour les auxiliaires : *He is not ready / Is he ready?* Par commodité, nous choisirons de privilégier cette dernière caractéristique syntaxique, qui joue un rôle particulièrement important dans la syntaxe du verbe anglais, et nous utiliserons le terme d'auxiliaire aussi bien pour le *BE* de *He is ready* que pour celui de *He is reading* – même si, dans le premier cas, ce terme n'est pas tout à fait approprié. De la même façon, nous parlerons d'auxiliaire aussi bien pour le *HAVE* de *I haven't a clue* (je n'en ai pas la moindre idée) que pour celui de *I haven't finished*.

2.2 Les formes du verbe

Prenons l'exemple du verbe *EAT*. On peut trouver ce verbe sous l'une des cinq formes suivantes :

- **eat**, la forme « nue » du verbe (ou **base verbale**), que nous représenterons par **V** ; la base verbale est utilisée pour le présent simple (sauf avec un sujet à la 3^e personne du singulier), pour le subjonctif, l'impératif et l'infinitif (► 2.5 pour ce qui concerne modes et temps) ;
- **eats**, la forme **verbe + -s** (ou **V-S**), qui est employée uniquement pour la 3^e personne du singulier du présent simple ;
- **ate**, le prétérit (ou **V-ED**) ;
- **eating**, la forme en **-ING** (ou **V-ING**) ;
- **eaten**, le participe passé (ou **V-EN**).

La prononciation des terminaisons (ou flexions) **-s** et **-ed**, ainsi que les modifications orthographiques entraînées par l'ajout de ces terminaisons, est indiquée en 4.1. Les modifications entraînées par l'ajout de la terminaison **-ing** sont indiquées en 5.1.1.

À propos de l'infinitif, il faut distinguer l'**infinitif sans to**, ou infinitif proprement dit (*Why worry?* = Pourquoi s'inquiéter ?) et l'**infinitif précédé de to**, ou **to + V** (*He wants to work* = Il veut travailler).

Le mot *to* joue dans la grammaire de l'anglais un rôle particulier : dans certains contextes (par exemple dans *I'm going to London*), *to* est une préposition (il introduit un élément de nature nominale), et dans d'autres (comme dans *I'm going to eat*), c'est une particule infinitive ou un opérateur verbal (il précède un verbe à l'infinitif). Il faut distinguer soigneusement ces deux fonctionnements syntaxiques, mais il faut également se rappeler que le changement de fonctionnement syntaxique ne modifie pas le sens fondamental de *to* (à savoir l'idée d'un « mouvement vers ») : on retrouve ce sens fondamental aussi bien dans le cas de la particule infinitive que dans celui de la préposition.

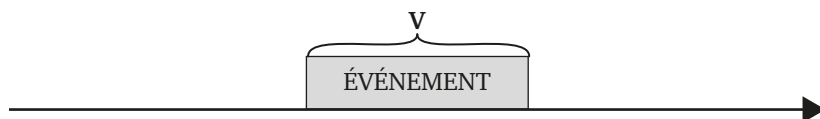
En ce qui concerne les abréviations **V-s**, **V-ED**, **V-ING** et **V-EN**, il faut se rappeler que **-s**, **-ED**, etc. sont simplement les représentations symboliques d'un élément grammatical : dans le cas de **-s**, il s'agit de la marque de la 3^e personne du singulier du présent simple ; dans le cas de **-ED**, il s'agit de la marque du prétérit ; dans le cas de **-EN**, il s'agit de la marque du participe passé. Les réalisations concrètes des éléments **-s**, **-ED**, et **-EN** ne sont pas les mêmes avec tous les verbes. L'élément **-ED**, en particulier, ne se présente pas toujours sous la forme de la terminaison **-ed** : dans le cas de verbes irréguliers comme *eat* ou *write*, **-ED** est réalisé sous la forme d'une modification de la racine du mot (*ate*, *wrote* ► chap. 4). Il en va de même de l'élément **-EN**, qui n'est réalisé sous la forme (ou graphie) **-en** qu'avec un nombre réduit de verbes.

2.3 Valeurs sémantiques des formes du verbe

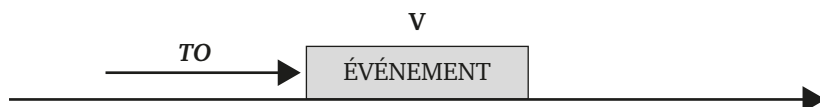
Les cinq formes du verbe – auxquelles il convient d'ajouter **to + V** – représentent différentes façons de voir un **événement**. Nous appellerons **événement** l'ensemble de ce qui est dénoté par une proposition – et pas seulement l'action ou l'état représentés par le verbe. Dans un énoncé comme *Ted drank a lot of whisky*, le verbe *drank* situe dans le passé, non pas l'action de boire considérée en général, mais l'action de « boire beaucoup de whisky » accomplie par Ted. Notons encore que le terme « événement » utilisé ainsi peut désigner non seulement un fait correspondant à une action, comme dans *He opened the door*, ou à un changement d'état,

comme dans *The weather turned cold*, mais aussi un fait de nature « statique » (ou état), comme dans *Ken likes chocolate* ou dans *Cats are carnivorous animals*.

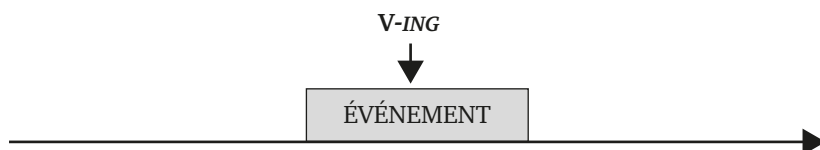
- **Forme V** (verbe seul). Un verbe considéré isolément désigne simplement une **notion**. (Un mot comme *work* pris isolément n'est d'ailleurs pas plus un nom qu'un verbe : il désigne de façon indistincte la notion de « travail ».) Et, lorsqu'un verbe ne porte aucune marque (autrement dit lorsqu'il est sous la forme d'une base verbale), cela signifie, tout simplement, qu'aucune limitation n'est introduite dans la notion exprimée par le verbe – ou, si le verbe a un sujet et des compléments, dans l'événement dénoté par la proposition. En d'autres termes, lorsqu'on utilise une base verbale seule, cela signifie que l'événement est considéré « en bloc » (point de vue **global**). On peut donc représenter ainsi la valeur fondamentale de la forme V (ou ØV) :



- **Formes V-s et V-ED**. Les éléments -s et -ED ne modifient pas le caractère « global » du point de vue exprimé par V : les formes V-s (*eats*) et V-ED (*ate*) expriment donc, tout comme V (*eat*), une vision globale de l'événement. (Les différences seront examinées au chap. 4.)
- **Forme TO + V**. Nous l'avons vu, le mot *TO* exprime de façon fondamentale l'idée d'un « mouvement vers ». Toutefois, il ne s'agit pas nécessairement d'un mouvement au sens concret du terme, d'un mouvement dans l'espace ; il peut s'agir d'un mouvement de nature abstraite. C'est le cas avec *TO + V*, où *TO* exprime, de façon métaphorique, un mouvement vers la réalisation d'un événement. (Le fait qu'il s'agit d'une forme imagée de mouvement apparaît par exemple si l'on compare *I'm going to London* et *I'm going to eat*.) Le sens de *TO + V* peut être représenté par le schéma suivant :



- **Forme V-ING**. Avec cette forme, l'énonciateur se place mentalement non pas avant l'événement, comme dans le cas de *TO + V*, mais **pendant** cet événement : V-ING exprime un regard sur un événement en un point quelconque de son déroulement. (Nous verrons que ce point peut être déterminé par le contexte, qu'il peut être unique ou multiple, fixe ou mobile, etc.) On peut représenter ainsi la façon de considérer l'événement exprimée par V-ING :



- **Forme V-EN**. Avec cette forme, on se place non plus avant (comme avec *TO + V*), ou pendant (comme avec V-ING), mais **après** l'événement : on effectue un retour en arrière sur un événement, qui peut être terminé (*He has broken the branch*) ou qui dure encore au moment présent, et n'est donc pas nécessairement

terminé (*He has **lived** in London for 10 years*). Le schéma suivant peut représenter le sens de V-EN :



2.4 Formes des auxiliaires

La description détaillée de ces formes sera donnée plus loin (► 2.6 pour *DO*, chap. 3 pour *BE* et *HAVE*, chap. 7, 8 et 9 pour les modaux). Nous ferons simplement ici deux remarques d'ordre général.

- a. L'auxiliaire *DO* et les modaux sont « défectifs » : ils ne possèdent pas d'autres formes qu'un présent et/ou un prétérit.
- b. La plupart des auxiliaires possèdent des **formes réduites** ; ainsi, *must* est prononcé soit /məst/ (**forme non réduite**, ou **forme pleine**), soit /məst/ ou /məs/ (formes réduites). Dans certains cas, il existe dans la langue écrite une opposition **forme contractée** / **forme non contractée** (exemple : *I'm* / *I am*) qui correspond à l'opposition entre la ou les formes réduites et la forme pleine. Le choix entre les formes pleines et les formes réduites obéit (en particulier) aux deux principes suivants :
 - Les formes réduites appartiennent à la langue non recherchée. Dans la langue parlée courante, une forme comme *I'm ready* /aɪm 'redi/ est la forme normale, si l'on ne veut pas insister sur *am*. Les formes contractées sont fréquemment utilisées dans certaines catégories de langue écrite, par exemple dans les journaux. En revanche, elles sont généralement bannies des textes officiels (règlements, lois, etc.).
 - Les formes pleines sont obligatoires en cas d'emphasis sur l'auxiliaire (contraste, contradiction, etc.), ou lorsque l'auxiliaire n'est pas suivi du reste du groupe verbal (*You said she isn't opposed to the project, but I think she is*), ou lorsqu'il en est séparé par une incise ou toute forme de rupture : *She is, by the way, the best candidate for the job*, ou (généralement) en tête de phrase (*Have you worked a lot today?*, **'ve you worked a lot today?*). Les formes réduites sont cependant possibles à la suite d'un auxiliaire accentué : *'Rob, I didn't do this. Ed must've.*' (A. Strieber, *Little Town Lies*). Elles sont généralement évitées, dans un style soigné, pour un auxiliaire placé tout à fait en tête d'une question ; ainsi, l'auxiliaire *are* de *Are you going?* sera prononcé /ɑ:/ dans un style soigné (même sans accentuation particulière), et /ə/ dans un style courant.

2.5 Formes et temps ; structure du groupe verbal

Le GV (= groupe verbal) qui, rappelons-le, est le groupe « auxiliaire(s) et/ou verbe », peut être **conjugué** ou **non conjugué**. (On le dit également à **forme finie** et **forme non finie**, ou encore à un **mode personnel** ou à un **mode impersonnel**.) Les modes personnels sont les modes dans lesquels le GV a nécessairement un sujet (qui est à la 1^{re}, la 2^e ou la 3^e personne) et/ou comporte un premier élément verbal,

auxiliaire ou verbe lexical, conjugué. Il s'agit de l'**indicatif**, du **subjonctif** et (marginale^{ment} ► 11.2) de l'**impératif**. Le verbe est à une forme non finie (ou non conjuguée) lorsqu'il est à l'**infinitif** (précédé ou non de *to*), à la **forme en -ing** (**V-ing**) et à la forme en **-en** ou **participe passé (V-EN)**.

Nous n'allons considérer ici que le groupe verbal à l'indicatif (les autres modes seront examinés au chap. 11), et à la voix active. Nous traiterons d'abord des constructions dites **déclaratives**. (Comme nous le verrons au chap. 20, il s'agit des constructions déclaratives « positives » ne contenant pas l'élément « emphase » ► chap. 20).

Nous éviterons l'appellation forme « affirmative », ou construction « affirmative », en raison des contradictions qu'elle peut entraîner. Les termes employés seront les suivants, illustrés par les exemples :

- He likes traditional jazz* : construction **déclarative positive** (parfois appelée assertive)
- He doesn't like traditional jazz* : construction **déclarative négative**
- Does he like traditional jazz?* : construction **interrogative positive**
- Doesn't he like traditional jazz?* : construction **interrogative négative** (ou **interro-négative**)
- He does like traditional jazz* : construction déclarative **emphatique**

On appellera **formes simples** du groupe verbal les formes comprenant seulement un verbe (sans auxiliaire), et **formes composées** les constructions dans lesquelles interviennent un ou plusieurs auxiliaires. (Le cas du présent simple et du prétérit simple dans les constructions qui nécessitent l'emploi de *do* sera examiné en 2.6.) Le tableau 2-A ci-après représente les divers types de formes simples et composées du groupe verbal. La phrase utilisée comme exemple est une phrase formée avec le nom *John* (en fonction de sujet) et le verbe *WORK*. Le modal *MAY* est utilisé pour illustrer les formes dans lesquelles intervient un modal.

2-A : Formes du groupe verbal à l'indicatif (constructions déclaratives positives, voix active)

Formes simples	Présent Prétérit	<i>John works.</i> <i>John worked.</i>
Verbe + HAVE + -EN	Présent Prétérit	<i>John has worked.</i> <i>John had worked.</i>
Verbe + BE + -ING	Présent Prétérit	<i>John is working.</i> <i>John was working.</i>
Verbe + HAVE + -EN + BE + -ING	Présent Prétérit	<i>John has been working.</i> <i>John had been working.</i>
Verbe + modal	Présent Prétérit	<i>John may work.</i> <i>John might work.</i>
Verbe + modal + HAVE + -EN	Présent Prétérit	<i>John may have worked.</i> <i>John might have worked.</i>
Verbe + modal + BE + -ING	Présent Prétérit	<i>John may be working.</i> <i>John might be working.</i>
Verbe + modal + HAVE + -EN + BE + -ING	Présent Prétérit	<i>John may have been working.</i> <i>John might have been working.</i>

Ce tableau appelle les commentaires suivants :

- a. Toutes ces formes résultent de la formule qui suit (entre parenthèses : ce qui est optionnel) :
tense + (modal) + (HAVE + -EN) + (BE + ING) + V
- b. Comme on le voit, tout GV à l'indicatif est nécessairement soit au **présent** soit au **prétérit**. Du point de vue syntaxique, il n'y a en anglais que ces deux temps grammaticaux. (Rappel : le mot anglais qui désigne un temps syntaxique est *tense*.)

Les éléments *HAVE + -EN*, *BE + -ING*, *WILL*, *SHALL*, etc. ne sont pas des temps; on voit d'ailleurs que le présent ou le prétérit ne font que s'ajouter à eux. Il n'y a pas en anglais de temps syntaxique qui puisse être appelé « futur », et il n'y a pas non plus de « conditionnel »; *would* est simplement la forme prétérit du modal *will*, *should* la forme prétérit du modal *shall*, etc.

La marque du temps (présent ou prétérit) est nécessairement portée par le premier élément du groupe verbal (c'est-à-dire par le verbe lui-même dans les formes simples, et par le premier auxiliaire dans les formes composées); elle ne peut figurer qu'une fois dans un même groupe verbal (**He didn't wrote* est impossible).

- c. En plus de la marque présent / prétérit, le premier élément du GV porte (le cas échéant) la marque de l'accord sujet-verbe. Donc, ne pas oublier, en particulier, la terminaison -s de la 3^e personne du singulier au présent de l'indicatif (sauf dans le cas des modaux).
- d. *BE + -ING* et *HAVE + -EN* sont des formes « discontinues » (constituées de deux éléments séparés) : *John was working*, *John must have worked*, *John must have been there*.
- e. Les éléments du groupe verbal ne peuvent se combiner que dans l'ordre indiqué par le tableau ci-dessus; s'il y a un modal, il vient nécessairement en tête, et il ne peut pas être suivi d'un autre modal; viennent ensuite, éventuellement, *HAVE + -EN*, puis *BE + -ING*. (En français, les éléments du groupe verbal sont dans certains cas plus mobiles : « Il peut avoir manqué son train » / « Il a pu manquer son train ».)
- f. Parmi les formes composées, il faut inclure le passif, qui ajoute *BE + EN* aux autres éléments du groupe verbal (► chap. 24).

2.6 L'auxiliaire *do*

Pour les formes verbales simples, le passage d'une construction déclarative positive (*John works*, *John worked*) à une construction déclarative négative ou emphatique, ou encore à une construction interrogative requiert l'ajout d'un auxiliaire – qui est l'auxiliaire *do* (*Does John work?* / *Did John work?*). Par commodité, cependant, nous continuerons de parler de « présent simple » et de « prétérit simple » pour ces formes.

L'auxiliaire *do* a deux propriétés importantes : (a) il n'existe qu'au présent (*do*, *does*) et au prétérit (*did*), et (b) il exclut la présence de tout autre auxiliaire (il est donc incompatible avec *HAVE + -EN*, avec *BE + -ING* et avec tout modal).

2-B : Les formes de *do*

	Présent (sauf 3 ^e pers. sing.)	Présent (3 ^e pers. sing.)	Prétérit
Forme positive	do /duː/, /dʊ/, /d(ə)/	does /dʌz/, /dɛz/	did /dɪd/
Forme négative non contractée	do not	does not	did not
Forme négative contractée	don't /dəʊnt/	doesn't /'dʌzn(t)/	didn't /'dɪdn(t)/

Il ne faut pas confondre l'**auxiliaire do** et le **verbe do**. Comme tous les verbes, ce dernier exige dans certains cas l'emploi de l'**auxiliaire do**: *What do you do in that case?* (Que faites-vous dans ce cas-là?)

La valeur sémantique de l'**auxiliaire do** sera examinée au chap. 20. (► également, sur les trois types de *do*, 30-A.)

2.7 Rôle de l'**auxiliaire** dans certaines constructions

Nous donnons ici un aperçu général de constructions qui se rattachent à des domaines divers de la grammaire, et qui seront traitées de façon plus détaillée aux chap. 20, 23 et 30. Il faut souligner le rôle important que joue, dans toutes les constructions non déclaratives de l'indicatif, le **premier auxiliaire** du GV (ou, dans des énoncés comme *He doesn't work / He hasn't worked*, l'**auxiliaire unique**). Cet **auxiliaire** a deux rôles syntaxiques : (a) il sert de support à la marque du temps (comme nous l'avons vu à propos des formes composées ► 2-A) ; (b) il occupe une place particulière dans un certain nombre de structures, décrites ci-après (► 2-A, 2.7.1-2.7.5).

2.7.1 Construction interrogative et structure « **auxiliaire-sujet** »

La structure « **auxiliaire-sujet** » est employée, en particulier, pour la construction interrogative (► chap. 23 sur son utilisation dans d'autres constructions). Le schéma de la construction interrogative est le suivant (les parenthèses indiquent des éléments qui ne sont pas présents dans tous les cas) :

(Groupe interrogatif) + auxiliaire + groupe sujet (+ ...)?

How many cigarettes **did** *he* *smoke?*

Can *your brother* *swim?*

What **has** *that child* *been doing?*

Si le **mot interrogatif** (ou l'**expression interrogative**) est **sujet** de la phrase, le schéma ci-dessus ne peut pas s'appliquer, et on utilise (comme en français) la construction de la phrase déclarative ; donc, au présent / prétérit simples, **on n'utilise pas do** dans ce cas :

Who broke this lamp? Qui a cassé cette lampe ? (cf. *Somebody broke this lamp.*)

Ne confondez pas, par exemple, *Who saw you?* (Qui vous a vu ?) et *Who did you see?* (Qui avez-vous vu ?). ► aussi 20.2.

Attention

Contrairement au français, l'anglais utilise assez peu la construction déclarative pour les questions (exemple : « Tu es prêt ? » – construction déclarative, intonation montante). Dans la plupart des situations ou contextes imaginables, l'équivalent anglais de « Tu es prêt ? » sera donc *'Are you ready?'*, et non *'You are ready?'* (qui a une forte orientation positive, et n'est pas très éloigné d'une assertion). De même : « Tu es où ? » → *'Where are you?'*, « Ça coûte combien ? » → *'How much does it cost?'* Donc : utilisez de préférence une construction interrogative pour poser une question.

2.7.2 Construction déclarative négative

Il s'agit d'une construction utilisant la **négation NOT**, laquelle s'appuie obligatoirement sur un auxiliaire (*He doesn't like horror films*). On notera que **les négations autres que NOT ne déclenchent pas l'emploi de DO** au présent / prétérit simples : opposez *He does not smoke* à *He never smokes*, ou *He doesn't know anything* à *He knows nothing* (► chap. 21). Autre règle importante : **NOT est obligatoirement placé après le premier auxiliaire**. (Donc, *He may not have been at home*, et non **He may have not been at home*.)

2.7.3 Construction interro-négative

Cette construction, qui associe à **NOT** la structure « auxiliaire-sujet », pose le problème de la place de la négation. Si le sujet est un **pronom**, il y a deux possibilités :

Isn't he English? (avec cet ordre des mots, la contraction est obligatoire)

Is he not English? (niveau de langue recherché, ou volonté d'insistance sur la négation)

Si le sujet n'est pas un pronom, on peut trouver, dans un style recherché, ou pour insister sur la négation, la construction *Is not the writer English?*, mais dans la plupart des cas on utilisera le même ordre des mots qu'avec les pronoms (*Isn't the writer English? / Is the writer not English?*).

Remarque : Pour la première personne du singulier de *BE*, la forme interro-négative contractée est *aren't I* / *'ɑ:ntaɪ* / : à *Am I not English?* (niveau de langue recherché) correspond *Aren't I English?* (niveau de langue non recherché).

2.7.4 Construction déclarative emphatique

'I don't know if he enjoyed the party.' *'I'm sure he **did** enjoy it.'*

'As you can't swim, we won't be going to the swimming pool.' *'But I **can** swim!'*

Nous verrons en 20.6 que cette construction n'exprime pas nécessairement une « insistance ».

2.7.5 Reprises par auxiliaire

Les reprises par auxiliaire sont formées à l'aide d'un **groupe nominal sujet** et d'un **auxiliaire**. Sauf cas particuliers indiqués un peu plus loin, tout ce qui suit le premier auxiliaire (et éventuellement sa négation) est effacé :

*'Will Jane wait for him?' 'Yes, she **will.**' / 'No, she **won't.**'* Est-ce que Jane l'attendra ? – Oui. / Non.

2.7.5.1 Généralités

La forme des reprises par auxiliaire permet de jouer sur le GN (reprise du même GN ou introduction d'un nouveau GN), et sur l'orientation (positive ou négative, ou encore question). Par ailleurs, la reprise peut être faite soit par le même locuteur, soit par un autre. Tout cela produit des effets divers : confirmation, dénégation, doute, indignation, etc. Les remarques ci-après concernent l'ensemble de ces constructions.

- Au présent et au prétérit simples, on doit utiliser l'auxiliaire **DO**.
- Dans la construction **there is / are ...**, **there** occupe la fonction syntaxique de sujet (► 3.5), et c'est lui qui est repris.
- Les indéfinis au singulier (**somebody**, etc.) sont habituellement repris par le pronom **they**, et, dans la reprise elle-même, l'accord de l'auxiliaire se fait également au pluriel (*Nobody has finished, **have they?***). ► 19.4.1.

Attention

BE et **HAVE** ont dans ces constructions un fonctionnement particulier : dans de nombreux cas, ils **ne peuvent pas être omis** à la suite du premier auxiliaire. (On omet seulement ce qui suit **BE** ou **HAVE**.) Ceci concerne essentiellement **BE** suivi d'un attribut du sujet, et **HAVE** auxiliaire du parfait. Pour **BE**, comparez les reprises dans chacune de ces deux paires d'exemples :

*'Nora likes that film very much.' 'How **can she?**'*

*'Nora's very enthusiastic about that film.' 'How **can she be?**' (#How can she?)*

*I'm sure he doesn't like it. Why **should he?*** Je suis sûr que ça ne lui plaît pas. Pourquoi ça lui plairait ? / voudriez-vous que ça lui plaise ?

*I'm sure he isn't pleased. Why **should he be?*** (#Why should he?)

De la même façon, on ne pourrait pas omettre **have** ou **have been** dans :

*They didn't complain, but they **should have.*** (... but they should équivaldrait à « ils devraient », et non à « ils auraient dû ».)

*'Did you share the news with other people?' 'No, but I wish I **could have.**'* [...] je regrette de ne pas avoir pu le faire.

*'Were they scared?' 'Well, they **must have been.**'*

Dans le doute, il est prudent de ne pas omettre **BE / HAVE** : le seul risque sera, tout au plus, la lourdeur de la construction.

Dans certaines variétés d'anglais (notamment en anglais britannique), on peut avoir recours non pas à la suppression de ce qui suit l'auxiliaire (verbe + compléments éventuels), mais à son remplacement par **DO** : *So far he has never asked that question, but next time he might do / but he could have done.* (Pour plus de détails sur **DO** ► 30-A, 2)

2.7.5.2 Types essentiels de structures avec reprise par auxiliaire

(Dans les exemples, la place de l'accent principal de groupe intonatif est indiquée par des lettres majuscules ; éventuellement, le caractère montant ou descendant de l'intonation est indiqué par une flèche.)

a. Réponses abrégées (*'short answers'*). Jeu sur l'orientation (« oui / non ») avec changement de locuteur :

'I wonder if Ken liked the film.' *'I'm sure he ↗DID. / I'm sure he ↘DIDn't.'* [...] – Je suis sûr(e) que oui / que non.

'I'm afraid Ken didn't like the film.' *'But he ↗DID!'* [...] – Mais si ! (Remarquez qu'en français le passage du négatif au positif est indiqué par « si », et en anglais par l'accentuation de l'auxiliaire.)

'Are there any difficulties?' *'Yes, there ↗ARE.'*

Cas particulier : reprise interro-négative utilisée pour exprimer une **approbation** (avec une intonation obligatoirement descendante, et parfois à la suite d'une reprise déclarative). Exemple : *'This weather's really gorgeous!'* *'Yes, it is, ↘isn't it?'*

b. Question posée par l'interlocuteur :

'I've sold my motorbike.' *'Have you?'*

Les termes déjà introduits sont repris sous forme d'une interrogation. L'intonation peut être montante, descendante ou creusée. On obtient des sens très variés : faible intérêt (« Ah bon ? »), faible surprise (« Vraiment ? / Tiens donc ! »), mise en doute, grande surprise, indignation (« Pas possible ! / Sans blague ! »).

c. Modification de tous les termes (orientation et sujet) :

'I think Ken liked the film.' *'But ↗Tina ↗DIDn't. / ↘Tina ↘DIDn't.'* Je crois que Ken a aimé le film. – Mais Tina ne l'a pas aimé.

'Ken didn't like the film, but ↗I ↗DID / ↘I ↘DID.' Ken n'a pas aimé le film, mais moi si.

Remarquez la possibilité d'une double accentuation, qui correspond à l'introduction d'un nouveau GN sujet en même temps que d'une nouvelle orientation. L'énonciateur ouvre ou ferme la discussion selon que l'intonation du dernier élément est montante ou descendante.

d. Structure so + GN sujet + auxiliaire (pour exprimer une confirmation étonnée).

L'interlocuteur reprend (mais sous la forme d'un pronom et d'un auxiliaire) tous les termes introduits précédemment :

'Someone has been trying to open the door.' *'So they ↗HAVE!'* Quelqu'un a essayé d'ouvrir la porte. – En effet ! / Mais c'est vrai !

Attention

Ne pas confondre avec la construction i ci-dessous : il n'y a pas ici d'inversion sujet-auxiliaire.
(Sur *so* ➤ aussi 30.4.)

- e. **Reprises interrogatives ('question tags'), cas général.** Il n'y a pas de changement de locuteur. L'intonation est descendante quand il ne s'agit pas véritablement d'une question (appel à l'interlocuteur pour simplement attirer son attention, pour obtenir une simple confirmation, etc.).

Fred likes tennis, ↗DOESn't he? / Fred likes tennis, ↘DOESn't he? Fred aime le tennis, hein ? / non ? / pas vrai ? / n'est-ce pas ?

The meeting won't be finished by six, ↗WILL it? / ..., ↘WILL it? La réunion ne sera pas finie pour six heures, hein ? / pas vrai ?

Nice morning, ↘ISn't it? (Intonation obligatoirement descendante : il ne s'agit pas véritablement d'une question.)

I'm right, ↗AREN't I? / ↘AREN't I? J'ai raison, non ? (Pour la forme *aren't I* ► 2.7.3.)

Attention

Les « question tags » sont beaucoup plus utilisés que leurs équivalents français. En règle générale, la reprise est **négative** (interro-négation) après un GV **positif**, et **positive** après un GV **négatif** (ou contenant une idée de négation, avec des mots comme *hardly* ou *few / little* : *There was very little traffic, was there?*). ► **f** ci-après

Question tags à la suite d'un impératif : ► 11.2.1 et 11.2.1.

- f. **Reprises interrogatives, cas particuliers.** Pour produire certains effets (ironie, surprise, etc.), on peut faire suivre un GV positif d'une reprise également positive ('same way tag') :

So you've lost your ↘PASSport, ↗HAVE you? Alors, comme ça vous avez perdu votre passeport, hein ?

Autre cas particulier de 'same way tag' : la reprise est précédée de **or**, et sert à introduire un doute dans ce qui vient d'être affirmé. Exemple :

He had decided to leave. Or ↘HAD he? Two days later he was still there. Il avait décidé de partir. Mais était-ce vrai ? Deux jours plus tard, il était toujours là.

Dans la langue familière, il existe une forme de reprise voisine du 'question tag' (elle est en fait exclamative, mais parfois proche de l'interrogation) :

He gave them a piece of his mind, Tim did! Il leur a dit ce qu'il pensait, Tim, sûr !

Différence de forme avec les 'question tags' : la reprise est formée avec un GN qui explicite le pronom sujet de la proposition précédente, et ce GN **précède** l'auxiliaire.

Si l'auxiliaire est **BE**, on peut cependant avoir l'ordre interrogatif :

He was a dying breed, was Cruz, Carriscant reflected. (W. Boyd, *The Blue Afternoon*)

- g. **Question avec changement du sujet** (équivalent de « Et vous ? » / « Pas vous ? » / etc.) On pose une question véritable (avec une intonation montante) à propos d'un nouveau GN sujet :

I prefer this one. Don't ↗YOU? Je préfère celui-ci. Pas vous ?

"Relax, I was kidding," he said. "I just think timing has something to do with it. Don't you?" (A. Waldman, *The Love Affairs of Nathaniel P.*) – « Détends-toi, je plaisantais », dit-il, « je pense juste qu'il faut choisir le bon moment. Pas toi ? »

La question peut également porter sur l'identité du sujet : *'He'd like to meet you, by the way.'* *'Who does?'* ([...] – Qui c'est qui voudrait me rencontrer ?)

h. Ajout d'une remarque, avec changement d'auxiliaire

*I've never played American football, and I never **WILL**.* Je n'ai jamais joué au football américain, et je n'y jouerai jamais.

- i. **Structure *so / neither / nor* + auxiliaire + GN sujet** (= ... aussi / ... non plus). Le locuteur peut être le même, ou différent. Reprise de l'orientation (« oui / non »), mais changement du GN sujet, qui est mis en relief en fin de phrase grâce à l'inversion et à une accentuation mélodique. *So / neither / nor* et l'auxiliaire portent un accent secondaire.

*He sent us an email, and 'so 'did his **BROTHER**.* Il nous a envoyé un message électronique, et son frère aussi.

'They haven't got a car.' *'Neither / 'Nor 'have **WE**.* Ils n'ont pas de voiture. – Nous non plus.

'Hey, you're one long way from home', he said. His accent was northern. 'So are you', I said. (D. Kennedy, *In God's Country: Travels in Bible Belt, USA*)

As permet une construction semblable : *He came over and put his arms around me. 'You are extraordinary,' he said. 'As are you. [...]'* (= Toi aussi) (D. Kennedy, *Five Days*)

- j. **Structure GN sujet + auxiliaire + *too / either***. Sens identique à celui de la construction i. Le sujet et l'auxiliaire portent un accent non mélodique.

*He sent us a text, and his 'brother 'did **TOO**.* Il nous a envoyé un texto, et son frère aussi.

'Ken didn't send them a text.' *'Tina 'didn't **NEITHER**.* Ken ne leur a pas envoyé de texto. – Tina non plus.

2-C : Les emplois de la forme écrite *'s* pour *is, has, does, as* et la marque du génitif

Pour les quatre premiers de ces emplois, il s'agit d'une forme contractée, qui transcrit une forme parlée réduite. Dans le cas de la marque du génitif, il s'agit de la seule forme écrite existante. Exemples :

's = forme contractée de *is* : *He's late.*

's = forme contractée de *has* : *He's solved the problem.*

's = forme contractée de *does* (registre familier) : *What's that mean?*

's = forme contractée de *as* (registre familier) : *I'll go as soon's possible?*

's = marque du génitif : *Is that Ken's computer?*

2-D : Emplois de la forme écrite *'d* pour *had, would* et *did*

'd = forme contractée de *had* : *He'd never asked me.* (Il ne me l'avait jamais demandé)

'd = forme contractée de *would* : *I'd tell you if I knew.* (Je te le dirais si je le savais.)

'd = forme contractée de *did* (registre familier) : *'Where'd you get that information, Hector?' I asked.* (S. Bowers, *Full Service*)

Liste des tableaux et encadrés

1-A :	Mots grammaticaux : formes pleines et formes réduites	7
2-A :	Formes du groupe verbal à l'indicatif (constructions déclaratives positives, voix active)	15
2-B :	Les formes de <i>DO</i>	17
2-C :	Les emplois de la forme écrite 's pour <i>is, has, does, as</i> et la marque du génitif	22
2-D :	Emplois de la forme écrite 'd pour <i>had, would</i> et <i>did</i>	22
3-A :	Les formes de <i>BE</i>	24
3-B :	Les formes de <i>HAVE</i>	24
4-A :	Le discours rapporté (direct / indirect)	38-40
5-A :	Action et état	45-46
5-B :	Correspondances entre prétérit et temps du français	57
6-A :	Équivalents anglais de « depuis » et « pendant »	73
6-B :	Mesurer et repérer dans le temps	78-79
6-C :	La mesure vers l'avenir – les systèmes « pour / avant » et <i>for / until</i>	79
7-A :	L'orientation neutre / subjective dans le système des modalités	87
8-A :	Deux types d'utilisation de la modalité épistémique (= modalité logique, ou degré de probabilité)	100-101
8-B :	<i>Can / could</i> et <i>may / might</i> : possibilité physique / matérielle ou possibilité logique ?	101-102
8-C :	<i>CAN, MAY</i> et <i>MUST</i> (tableau récapitulatif)	107-108
9-A :	Les emplois de <i>would</i> (récapitulatif)	117-118
9-B :	Équivalents anglais du futur français (forme en « -rai »)	125-126
9-C :	Équivalents anglais du conditionnel français (forme en « -rais »)	126-127
9-D :	<i>WILL</i> et <i>SHALL</i> (tableau récapitulatif)	128-129
10-A :	L'expression de l'obligation	134
10-B :	Équivalents anglais de la construction « aller » + infinitif	142-143
11-A :	Place de <i>NOT</i> avec les modes impersonnels du verbe	156
13-A :	Récapitulatif sur les opérations de détermination du nom	180
13-B :	Quand les noms changent de catégorie (recatégorisation)	191
14-A :	Déterminants typiques du dénombrable au singulier ou au pluriel et de l'indénombrable singulier (combinaisons syntaxiques possibles)	209
16-A :	L'ordre des adjectifs	230
17-A :	Comparatifs et superlatifs réguliers	237
17-B :	Comparatifs et superlatifs irréguliers (adjectifs et adverbes)	238
17-C :	Constructions avec comparatifs	239
17-D :	Constructions avec superlatifs	241
17-E :	Les trois emplois de <i>most</i>	250
19-A :	Pronoms personnels et déterminants / pronoms possessifs	268
19-B :	Pronoms réfléchis	271
19-C :	Équivalents anglais de « celui / ceux / celle(s) de... » et « celui / ceux / celle(s) que / qui... »	278
19-D :	Équivalents anglais de « en »	279-281
19-E :	Pronoms et déterminants interrogatifs	282
19-F :	Compatibilités entre pronoms et adjectifs ou propositions relatives	283
19-G :	Les emplois de <i>one</i>	285
22-A :	Les quatre catégories de verbes à trois places	328
22-B :	<i>SAY</i> et <i>TELL</i> (+ groupes nominaux)	331
22-C :	<i>Pay</i> et <i>ask</i>	332
22-D :	Aide-mémoire sur les types de verbes à plusieurs mots	337

25-A : Extraposition, clivage et pseudo-clivage	377-378
25-B : Constructions du verbe <i>WISH</i>	382
26-A : Constructions « préposition + forme verbale » vs « conjonction + forme verbale »	403
26-B : Construction des subordonnées après <i>say</i> , <i>tell</i> et <i>ask</i>	405
26-C : Quelques verbes de sens causatif	405-406
26-D : Montée du sujet et montée du complément	406-407
27-A : Emplois et valeurs de <i>V-ING</i>	423-424
28-A : Les relatifs selon la nature de l'antécédent et la fonction du relatif	427
28-B : Ce qui, ce que, ce dont (équivalents anglais)	434-435
30-A : <i>Do</i> , verbe ou auxiliaire	456